



Portage de repas à domicile

Arricheradi ripasti

Le CIAS du Pays Ajaccien propose un service de portage de repas à domicile qui assure la livraison de repas en liaison froide pour tous les jours de la semaine à destination :

- des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie permanente ou temporaire
- des personnes invalides ou handicapés.

Fonctionnement du service

Les repas sont livrés par les agents du CIAS du lundi au vendredi entre 8:00 et 12:30. Ils peuvent également être livrés durant l'après midi pour une consommation ultérieure (lendemain ou week-end)

Les repas sont conditionnés en barquettes individuelles.

Ces repas, élaborés par une diététicienne, sont préparés par une entreprise prestataire et garantissent un équilibre alimentaire.

Un menu régime diabétique, un menu appauvri en sel et des plats hachés ou moulinés sont également disponibles. Il suffit de le préciser au moment de l'adhésion au service sur le bulletin d'inscription prévu à cet effet.

Conservation et cuisson des repas

Les repas sont livrés en liaison froide, c'est-à-dire à base température. Il faudra donc les conserver dans un réfrigérateur jusqu'au moment où ils seront consommés.

Les plats cuisinés peuvent être réchauffés soit au bain marie, soit au four micro ondes.

Les repas correspondent aux besoins alimentaires d'une personne (entrée, plat, dessert, pain). Ils peuvent être accompagnés d'un potage, qui pourra être consommé le soir.

Comment en bénéficier ?

Résider dans une des communes de la CAPA. Remplir un dossier auprès du CIAS Anziani, soit en se rendant sur place, soit en le téléchargeant sur le site internet de la CAPA.

Le service est disponible de 8:30 à 16:30.

